

le nord-ouest de la province, et une gestion suivie de ces lacs est indispensable pour assurer la pérennité de leur production.

Les bateaux de pêche varient depuis les petites embarcations jusqu'aux remorqueurs de pêche de 60 pieds de longueur, et les engins utilisés varient depuis le filet maillant le plus ordinaire, les trappes en filet, les seines et les hameçons boîtés, jusqu'aux petites seines manœuvrées à la main et au carrelet. Les méthodes et l'outillage se sont rapidement modernisés depuis quelques années. Des remorqueurs d'acier à moteur diesel ont remplacé les remorqueurs à vapeur en bois. De nombreux auxiliaires ont été adoptés, notamment le sondeur par le son, le radar, les appareils de communication navire-rivage et navire-navire, tandis que la recherche biologique a favorisé la connaissance du poisson et de ses déplacements. On utilise aussi des méthodes modernes de glaçage et de transport, ainsi que de nouveaux engins de pêche. Des essais de pêche de l'éperlan au chalut se poursuivent dans le lac Érié. Cette technique de pêche, qui est nouvelle en Ontario, s'est révélée très efficace pour la capture d'éperlans à longueur d'année dans ce lac.

La plupart des pêcheurs de l'Ontario appartiennent aux diverses associations, à leur tour représentées par le Conseil des pêches commerciales de l'Ontario et le Conseil des pêches du lac Érié, qui rendent d'importants services à l'industrie. La Coopérative des pêcheurs de l'Ontario et les groupes qui en font partie intéressent l'organisation des pêches dans la province.

*Pêche à la ligne.*—La pêche sportive est en train de devenir l'une des grandes industries de l'Ontario. La province, avec ses 68,490 milles carrés d'eau douce, constitue l'une des régions de pêche les plus intéressantes du continent. En effet, la pêche d'espèces recherchées, notamment la truite grise, la truite mouchetée, la truite arc-en-ciel et la truite brune, le doré, l'achigan, le brochet et le maskinongé, y est excellente. Il est difficile d'établir la valeur économique de la pêche sportive, mais la province tire de la vente des permis pour cette pêche seulement (surtout aux non-domiciliés, car les domiciliés n'ont besoin de permis que dans les parcs provinciaux), un revenu annuel de quelque \$2,500,000. La gestion de cette précieuse ressource est confiée à un personnel de spécialistes de la biologie et de la conservation affecté aux 22 districts forestiers de la province.

*Piscifatures provinciales.*—La province exploite 20 établissements piscicoles et stations d'élevage. La culture et la distribution de diverses espèces commerciales et sportives ont donné d'excellents résultats. Les espèces qui, au premier chef, font l'objet de la présente étude comprennent les truites (grise, mouchetée, brune et arc-en-ciel), le maskinongé, l'achigan, le poisson blanc et le doré. Quatre des meilleures stations d'élevage de truite en Amérique du Nord se trouvent dans l'Ontario, soit à Dorion, près de Port Arthur, au Sault-Sainte-Marie, à Hill Lake, près d'Englehart, et à Chatsworth.

*Recherche sur la pêche.*—La recherche en Ontario se poursuit dans les Grands lacs et dans les eaux intérieures. A South Bay Mouth, sur l'île Manitoulin (lac Huron), à Wheatley (lac Érié) et à Glenora sur la baie de Quinte (lac Ontario), des stations biologiques de pêche sont exploitées aux fins de recherches et d'études sur les poissons commerciaux et sportifs de ces divers lacs. Dans le parc Algonquin, la province poursuit des études approfondies sur la truite grise et l'achigan à petite bouche. Elle essaie aussi des techniques de gestion fondées sur un recensement des prises effectué sans interruption depuis 1936. Les travaux sur la truite mouchetée ont été récemment repris après une interruption de cinq ans.

Une expérience de reproduction sélective sur l'espèce hybride résultant du croisement de la truite grise et de la truite mouchetée progresse de façon favorable. Les caractéristiques que l'on cherche à réunir dans l'hybride sont la prédilection de la truite grise pour les eaux profondes et la maturité précoce de la truite mouchetée.

En ce qui a trait au perfectionnement des engins de pêche, la province collabore avec le Comité fédéral-provincial sur les pêches de l'Ontario; quant à la répression de la lamproie, elle a la coopération de la Commission de la recherche sur les pêches des Grands lacs.